



COLOMBELLES CAEN MF PPDC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 27/11/2024

Sommaire

Page 2 :

Ces deux dernières années

Page 3 :

Contre-vérités

Page 4 & 5 :

3/12

Retraité-es dans la rue

Page 6 :

5/12 Grève et manif

Page 7 et 8 :

Congrès FSU du Calvados

Congrès de la FSU : de Metz à Rennes (février 2022-février 2024)

Notre fédération tient son 11ème congrès national. Il devrait se dérouler du 3 février au 7 février 2025 à Rennes, le congrès départemental lui aura lieu les 16 et 17 décembre 2024 à Caen.

Comme il est de coutume à la FSU, chaque adhérent·e est invité·e à participer aux débats des congrès départementaux. Les textes préparatoires ont été envoyés à chacun·e d'entre vous, et les modalités d'inscription et de dépôt d'amendement pour le congrès départemental sont expliquées dans ce bulletin.

Ce congrès s'inscrit dans un contexte particulièrement alarmant. Voulu par le Président avec la dissolution de l'Assemblée nationale, l'accession de l'extrême-droite au pouvoir a pu être évitée. Si le soulagement était de mise au début de l'été, le combat contre l'extrême-droite est plus que jamais crucial.

Le choix présidentiel d'un gouvernement Barnier fait fi des résultats des élections. Pire, il les bafoue en voulant faire reposer sa pérennité sur un soutien implicite et opportuniste du Rassemblement national. Les politiques menées depuis 7 ans ont été rejetées, elles seront maintenues et même accentuées dans tous les domaines et particulièrement pour les services publics. Il est important de porter dans le débat public les enjeux des services publics et de ses personnels. Notre congrès en sera l'occasion.



(fin de l'édito)

La Fonction publique est particulièrement brutalisée par ce gouvernement austéritaire, avec le gel du point d'indice, les jours de carence, la suppression de postes et des coupes budgétaires tous azimuts. **La date du 5 décembre revêt une importance particulière : c'est la première journée de mobilisation contre les mesures Kasbarian**, et il est décisif de la réussir par la grève et la participation de toutes et de tous à la manifestation.

En ce qui concerne l'Éducation nationale, les différents gouvernements et ministres depuis 2017 avancent de manière déterminée vers une éducation toujours plus sélective et concurrentielle. Là, aussi il s'agit de défendre et de promouvoir un service public d'éducation dont l'ambition serait le progrès social et l'émancipation de toutes et tous.

Notre syndicalisme est capable de mobiliser et de structurer comme lors de la contestation de la

réforme des retraites au premier semestre 2022 un mouvement social sur plusieurs mois. Il a entraîné des millions de personnes dans la rue et dans des grèves massives et majoritaires. Face aux gouvernements d'obédience néo-libérale de ces deux dernières décennies, il constitue donc le principal élément de la résistance. Notre syndicalisme est surtout porteur d'alternatives, qui sont régulièrement débattues dans nos congrès. Engagés au quotidien, la FSU et ses syndicats sont toujours aux côtés des collègues, dans la défense concrète de leurs droits et la reconnaissance de leur travail.

Pour une rupture écologique, une société plus juste et solidaire, des services publics rénovés, une école émancipatrice, des personnels reconnus et des carrières revalorisées, venez débattre ! Participez au congrès départemental du 16 et 17 décembre.

Ivan Ygouf et Jérôme Adell.



Les contre-vérités de Guillaume Kasbarian, ministre de la Fonction publique

Guillaume Kasbarian, le ministre de la Fonction publique semblerait décidé à faire du fonctionnaire bashing son passe-temps favori ! Pour justifier ses mesures anti-fonctionnaires, il n'hésite pas à sortir les vieux clichés et à jouer avec les chiffres. Selon lui, les fonctionnaires sont des "absentéistes" – parce que, bien sûr, c'est tellement plus facile de les peindre comme des profiteurs que de se baser sur des faits.

Il répète à qui veut l'entendre que les fonctionnaires sont plus absent-es que dans le privé. Mais contre toute attente, les études sur l'année 2019 et sur l'année 2023 (avant et après la crise sanitaire) de la Direction générale de l'administration et de la Fonction publique démontrent l'inverse. Les fonctionnaires ne sont en fait pas plus absent-es que leurs homologues du secteur privé. Et même après le Covid, les fonctionnaires de l'État affichent un taux d'arrêts inférieur à celui du privé. Mais bon, pourquoi se soucier des faits quand on peut faire du sensationnel ?

Le rapport de l'IGAS paru cet été lui aussi est sans appel. Pour l'année 2022, même après une hausse en raison du Covid, les fonctionnaires de l'État, hors enseignant-es, affichent toujours un nombre d'arrêts par agent-e inférieur au secteur privé (10,2 jours contre 11,6 jours dans le privé). Quant aux

enseignant-es, en 2022, ils ont eu un nombre moyen d'absences pour raison de santé identique à celui des salarié-es du privé (11,6 jours).

Parlons de son fameux alignement sur le privé. En imposant trois jours de carence aux fonctionnaires, il prétend aligner la situation de la Fonction publique sur le secteur privé. Selon le rapport de l'IGAS, deux tiers des salarié-es du privé bénéficient d'une protection contre la perte de revenu induite par le délai de carence par le biais de la prévoyance d'entreprise. Alignement certes, mais toujours vers le bas. Il ne faut pas s'y tromper, si la Fonction publique est actuellement attaquée, les droits de l'ensemble des salarié-es sont aussi menacés sur le même sujet. La Cour des comptes au printemps a préconisé une augmentation de trois à sept jours de carence. La majorité sénatoriale de droite (qui participe au « socle commun » gouvernemental), elle, défend le projet de jours de carence « d'ordre public » qui aurait pour vertu de mettre fin à la prise en charge par les entreprises du premier jour de carence et pourquoi pas davantage. Là, on parlerait d'un alignement du privé sur le public ! Actuellement, comme par le passé, les contre-réformes avancent par reptation, un coup contre le public, un coup contre le privé, toujours au nom de l'équité. Quitte à tourner le dos à la vérité et à la justice sociale !



**Une société du bien vieillir
Y penser, la préparer
Santé, pouvoir d'achat, perte d'autonomie,
des sujets pour nous rassembler le**

**Mardi 3 décembre 2024 à 9 heures 30
devant l'A.R.S. – Agence régionale pour la santé -
Espace Claude Monet place Jean Nouzille à Caen (proche Guérinière)
et à 11 heures, place Bouchard à Caen**

Aucune retraite inférieure au SMIC

Revalorisation au 1er janvier 2025

Rattrapage des pertes subies depuis 2017

Le gouvernement a décidé de ne pas revaloriser au 1er janvier 2025 les retraites de base, comme le code de la Sécurité sociale l'y oblige. Il reporte cette revalorisation au 1er juillet 2025, sans aucune garantie qu'elle aura lieu tant les pressions se multiplient pour geler complètement les pensions de base en 2025. Rappelons que la revalorisation de début d'année 2024 porte sur l'année 2023.

Nos 9 organisations s'insurgent contre cette mesure qui va, une nouvelle fois aggraver le pouvoir d'achat des retraités qui n'auront aucune revalorisation pendant 18 mois.

Rappelons en effet que depuis janvier 2017, les pensions n'ont augmenté que de 13,6 % pour une inflation de 19,5 %. De plus, les retraités ont perdu l'équivalent de plus de 3 mois de pension et jusqu'à 4,5 mois pour celles et ceux qui ont subi l'augmentation de la CSG de 2018.

Cette mesure est d'autant plus injuste que dans le même temps le gouvernement, dans le cadre de la préparation du PLFSS 2025,

envisage plusieurs mesures visant à remettre en cause l'accès aux soins, en particulier des plus fragiles et des plus âgé-es : remise en cause de la prise en charge des ALD, augmentation des franchises, augmentation du « ticket modérateur », augmentation des cotisations des complémentaires santé, particulièrement élevées pour les retraité-es.

Ces menaces sont d'autant plus inacceptables que ce même gouvernement tergiverse pour augmenter l'imposition des profits des grandes entreprises comme celle des plus grosses fortunes. Il se refuse toujours à revenir sur les exonérations de cotisations sociales patronales qui coûtent chaque année plus de 70 milliards aux budgets publics. Ces exonérations, loin de servir l'emploi, grèvent largement le budget de la Sécu et profitent pour l'essentiel aux actionnaires. Ainsi, la part des 500 plus grosses fortunes est passée de 28 % du PIB en 2018 à 42 % en 2023.

Pour la justice et la solidarité entre générations

Par ses actions, l'inter-syndicale retraité-es entend contribuer à une évolution sociale vers toujours plus de justice et de solidarité en intégrant le rôle de plus en plus important joué par les seniors. L'intersyndicale est consciente qu'il est essentiel que son action soit menée à partir d'une convergence de revendications entre les salariés et anciens salariés. Ceci est particulièrement vrai dans le cas du sujet brûlant de la protection sociale. Cette démarche à base de solidarité et d'équité constitue la base d'un contrat intergénérationnel indispensable. Le fait d'appartenir à une Intersyndicale offre la garantie d'une vision cohérente et partagée des problèmes de société et de la manière dont il convient de les traiter.

La santé

Une autre préoccupation pour les retraité.es

D'une part, c'est une charge de plus en plus importante financièrement pour les patients.

Franchises médicales, dépassements d'honoraires, déremboursement de médicaments et de certains frais de déplacement réduisent le rôle de la Sécurité Sociale et vont à l'encontre de son principe : « de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins ».

D'autre part, la pénurie de praticiens et de médicaments est un stress constant pour les plus âgé.es et la diminution annoncée du nombre d'internes (1500) va amplifier la pénurie et dégrader la qualité des soins.

L'intersyndicale revendique une réelle Sécurité Sociale, intégrale, collecteur unique de cotisations et payeur unique des prestations.

Les retraité.es réclament la formation annuelle d'au moins 15000 médecins pour remplacer les départs à la retraite.

Nous exigeons de l'état qu'il assure aux citoyens un accès continu aux traitements médicaux indispensables, et pourquoi pas nationaliser la production et la distribution des médicaments génériques.

La dépendance

Grande inquiétude des retraité-es

Depuis deux ans, l'intersyndicale des retraité-es du Calvados alerte et formule des propositions pour bâtir une société du bien-vieillir.

Dans notre département, une vingtaine de communes gère encore un SAAD (Service d'Aide A Domicile). C'est un service de proximité indispensable. Cependant, ces communes sont à bout de souffle, tant au niveau financier qu'au niveau du recrutement. Nos actions envers le Conseil Départemental visent à exiger une augmentation de 7 euros par heure de sa dotation. La dotation horaire passerait donc de 23 à 30 euros.

Après le scandale concernant les établissements ORPEA, les représentants de l'intersyndicale ont rencontré des dirigeants de l'ARS (Agence Régionale de Santé) du Calvados. Pour ces derniers, le scandale a donné un nouveau visage à leur mission de contrôle, ils ont renforcé les contrôles aussi bien sur pièces que sur place. Un nouvel entretien a été sollicité afin de faire le point sur les suites de leur mission.

Nous notons que dans notre département, environ 50 % des EHPAD sont privés à but lucratif contre 25 % nationalement. Nous remarquons aussi que dans ces EHPAD, les taux d'encadrement sont inférieurs à ceux du secteur public et que c'est là que les dérives ont été mises au jour.

L'intersyndicale revendique un grand service public de l'aide à l'autonomie avec zéro reste à charge, regroupant et intégrant l'ensemble des structures et des personnels concernés. Le service public serait chargé d'offrir à toutes les personnes en perte d'autonomie un service de proximité à la hauteur des besoins, dans les mêmes conditions sur l'ensemble du territoire.

Jeudi 5
décembre
2024

Face aux attaques et mesures punitives
contre les agent-es des services publics

Toutes et tous mobilisé-es,
dans l'unité,
EN GRÈVE
et dans les **MANIFESTATIONS !**

L'intersyndicale Fonction publique CGT, CFDT, CFE-CGC, CFTC, FA-FP, FO, FSU, UNSA et Solidaires appelle à une première journée d'action, de manifestations et de grève le jeudi 5 décembre prochain.

Esquivant les vraies raisons du dérapage budgétaire, le **gouvernement s'acharne contre les personnels de la Fonction publique :**

- instauration de **trois jours de carence** à coups d'arguments mensongers et d'une prétendue égalité avec le privé
- **baisse de 10 % de la rémunération** pour les personnels contraints d'être placés en arrêt maladie
- **suppression de la GIPA**, filet de secours maigre mais réel face aux conséquences de l'inflation sur le pouvoir d'achat
- poursuite du **gel de la valeur du point d'indice**
- **suppressions massives de postes.**

Pour justifier ces mesures injustes, le ministre affiche une volonté démagogique de «*débureaucratisation*». Ce « fonctionnaire bashing » fournit des boucs-émissaires qu'il est aisé de stigmatiser.

Les vraies raisons du dérapage des finances publiques sont à chercher du côté de l'injustice sociale et fiscale sur laquelle sont construits les budgets depuis des années.

Les riches s'enrichissent toujours davantage et les autres vivent de moins en moins bien de la rémunération de leur travail, à commencer par celles et ceux qui font au quotidien le service public par leurs seuls conscience et engagement professionnels.

Ça suffit ! Assez de mépris et d'hypocrisie de la part du gouvernement !

MANIFESTATION
10H30 - Place Saint-Pierre à Caen

Nous pouvons gagner l'abandon de ces mesures injustes et arracher les moyens nécessaires pour le service public et la reconnaissance des personnels de la Fonction publique.

D'autres secteurs sont d'ores et déjà dans l'action, comme les cheminot-es à partir du 11 décembre. Pour la Fonction publique, la journée du 5 décembre est une première étape indispensable de mobilisation à laquelle il faudra construire des suites rapides pour faire reculer le gouvernement.



MOBILISONS-NOUS POUR :

- **zéro jour de carence** et **maintien de 100 % du salaire en cas de maladie** la
- **revalorisation du point d'indice** et des carrières par des mesures générales le **versement de la GIPA** en 2024
- des **créations d'emplois** à la hauteur des besoins, permettant d'améliorer les conditions de travail et de redonner les moyens au service public d'assurer ses missions d'intérêt général

TOUTES ET TOUS MOBILISÉ-ES,
EN GRÈVE ET DANS LES MANIFESTATIONS LE 5 DÉCEMBRE !





**La FSU sera en congrès à Rennes
du 3 au 7 février 2025.**

**Pour le préparer et mandater ses représentant-es,
la FSU du Calvados tiendra son
Congrès départemental
les lundi 16 et mardi 17 décembre 2024 à la Maison
des syndicats (12, rue du Colonel Rémy – Caen)**

Lundi 16 décembre :

- 9 heures 30 : Accueil et installation du congrès
- 10 heures à 10 heures 30 : Rapports d'activité et financier
- 10 heures 30 à 12 heures 30 : Présentation vote et débat du thème 4 - Pour une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien
- 12 heures à 14 heures : Pause déjeuner
- 14 heures 16 heures : Vote et débat sur le thème 3 - Rupture écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique.
- 16 heures à 17 heures : Zoom Extrême-droite, rien d'inéluctable !

Mardi 17 décembre :

- 9 heures 30 à 12 heures 30 : Présentation vote et débat du thème 1 - Éducation, formation, recherche, culture, les services publics, ses personnels et leurs métiers pour l'émancipation de toutes et tous.
- 14 heures à 16 heures : Présentation vote et débat du thème 2 - Pour la fonction publique, le service public et le statut !
- 16 heures à 17 heures : Présentation des modifications statutaires et votes, présentation du CDFD, désignation de la délégation au Congrès national fédéral, et clôture des travaux.

Conférence de presse et pot de clôture avec nos partenaires.

Les rapporteurs que vous pouvez contacter d'ores et déjà si vous avez des amendements à apporter au texte d'orientation en précisant sa position aux adresses suivantes : fsu14@fsu.fr

Le congrès est ouvert à l'ensemble des membres du syndicat à jour de leur cotisation.



**11^e CONGRÈS
NATIONAL**

RENNES 3-7 FÉVRIER 2025

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

16 et 17 décembre 2024

CAEN

Section départementale

CALVADOS



Venez construire les mandats de votre fédération!

lundi 16 décembre et mardi 17
décembre 2024

à la Maison des syndicats de
Caen

4 thèmes dans l'actualité de nos métiers

Thème 1 - Éducation, formation, recherche, culture, les services publics, ses personnels et leurs métiers pour l'émancipation de toutes et tous

Thème 2 - Pour la fonction publique, le service public et le statut!

Thème 3 - Rupture écologique, droits humains et justice sociale: une urgence démocratique.

Thème 4 - Pour une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien

Zoom - Extrême-droite, rien d'inéluctable!

Pour t'inscrire et
participer =>



11^e CONGRÈS NATIONAL



RENNES 3-7 FÉVRIER 2025